

Messieurs, avant de vous débrouiller pour la ville, voyez chez JUBIN, Boulanger, 23, rue du Marais, à PARIS. Pour la marine : Malesse, 20, rue de l'Amiral. Pour l'agriculture : Tous les bureaux sont ouverts tous les jours, sauf le dimanche. Pour la chasse : Sociétés et conférences, 123, rue des Champs-Élysées. Pour les sportives : S.A.P.E., Compagnie des sports, 10, rue de la Paix. Pour les passionnés : Votre passionneur, 10, rue de la Paix. Pour les amateurs : Votre amateur, 10, rue de la Paix.

CARNET DU JOUR
FIANÇAILLES.

Nous apprenons les fiançailles de M. Jules Tierra fils de feu M. Louis Tierra, bâtonnier, et de Mme Tierra, de Wattrelos, avec Mme Esther Leclercq, fille de M. et Mme Louis Leclercq, brasseur, à Hesdin.

LILLE

LA 43^e FÊTE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE. — Voici la 4^e liste de souscriptions pour l'achat des récompenses par 1.600 lauréats des concours :

Chambre Syndicale de la Métallurgie, 50 fr.; — Comptoir Financier Lillois (Richard et Cie), 500 fr.; — Victor Doucet, 100 fr.; — Duret, 100 francs; — Etablissements Gauthier, 100 fr.; — Jeanneau Matériel, 100 fr.; — Jérôme Marguerat, 100 fr.; — Victor Stiélen, 100 fr.; — Taverne Lilloise, 100 fr.; — Théâtre, 100 fr.; — Etablissements Gaumont, 100 fr.; — Administration du Bon Génie, 100 fr.; — Pâtisseries Berger, 100 fr.; — Brasserie Lorraine, 100 fr.; — Total : 10.000 francs.

On peut voir au 36, rue Grande-Chaussée, le lion d'Or ne passe pas, offert par un anonyme en reconnaissance pour les salles reçues en Belgique pendant la guerre. Envoyer les souscriptions et cadeaux au siège du Comité, 10, boulevard Carnot.

FACULTÉS CATHOLIQUES DE LILLE. — Ecole de Hautes Etudes Industrielles et Commerciales. — A l'occasion de la fête de l'Ecole et de la réunion annuelle de ses anciens étudiants, l'inauguration, M. Léon Dufour, donnant, le mercredi 4 mai, à trois heures, à l'amphithéâtre de l'Ecole, 13, rue de Toul, une conférence sur le Bolchevisme.

M. Dufour, qui a fait partie d'une mission militaire française en Russie durant la guerre et y a été retenu jusqu'en octobre 1920, expose le résultat de ses observations personnelles et d'une documentation publiée sur place dans la presse bolchevique.

Tous les professeurs et étudiants, anciens et actuels, sont invités à cette conférence, ainsi que leurs familles.

UN PENIBLE INCIDENT n'est produit à Lille, rue du Gard, où a le quartier d'un propriétaire habitant à Paris, quatre ménages de réfugiés avec leurs biens, dont deux mutilés, ont été expulsés par ministère d'Assistance et ont dû passer la nuit hors de chez eux. Si le mal est exact, et quel que soit le motif de cette expulsion, il est déplorable que, dans de tels combats, des mesures immédiates ne soient pas prises par l'autorité responsable pour assurer un abri provisoire aux expulsés. Surtout quand ils devraient avoir pour eux, comme en cette circonstance, le double privilège de l'infirmité et de la famille.

LES BANDITS DU BOIS DE BOULOGNE. — La police de sûreté vient de mettre la main sur deux individus accusés d'une série de méfaits particulièrement odieux qui se sont également perpétrés depuis un certain temps au bois. Les malfaiteurs s'attaquaient à des femmes et à des jeunes filles qu'ils brutalisaient et violaient. On soupçonne que beaucoup des victimes n'ont pas porté plainte dans la crainte de voir se faire une regrettable publicité autour de leur nom. Une jeune femme, Mme Zofie Kruydt, qui fut ces jours derniers très malmenée par les brigands, vient porter plainte à la police et elle ent l'abord 3 à 4, regrette, car elle fut congédiée, en l'absence du commissaire, par son secrétaire. Elle est heureusement inspirée de l'adresse à la Sureté, dont l'enquête a abouti à l'arrestation d'Emile Mayrat, 27 ans, 94, rue Turgot, et Auguste Faes, 38 ans, démeuré place aux Oignons.

LES STUDENTS LILLOIS INVITÉS À ANVERS. — Des fêtes sont organisées pour les 13 et 14 mai par les étudiants de l'Institut Saint-Joseph de Commerce d'Anvers. L'Association Générale des Étudiants a invité ses camarades des Universités de Paris, de Lille et de Strasbourg à assister.

LE DÉPART DE M. LE COLONEL CARROT. — M. le colonel Carrot, commandant jusqu'à ce temps derniers le 8^e régiment d'infanterie à Lille, et nommé chef du 8^e demi-brigade de chasseurs à pied, à Trèves, a quitté Lille samedi pour son nouveau poste, après avoir adressé ses adieux au régiment.

LA FÊTE DE JEANNE D'ARC. — La section lilloise de l'Union Nationale des Combattants organise un cortège pour marquer le 10 mai l'occasion de la Fête Nationale de Jeanne d'Arc.

PETITE CORRESPONDANCE

Tailleur. — Ce que vous avez là n'est qu'une proposition de loi qui n'a pas encore été discutée par le Parlement. Il y a 8^e de classe, mais je ne sais pas si c'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'admission ? — C'est à l'école. — Bruxelles, 1883.

Un jour pour donner congé avec délai de présence. — Quiproquo 41. — Y a-t-il contestation, de promouvoir vous au-dessus de la commission d'ad